

ont cours, un accord officiel est intervenu aux termes duquel le Canada se désisterait de certaines dispositions de sauvegarde prévues dans l'Accord sur l'automobile, et s'il a l'intention d'informer la Chambre, avant de rencontrer le président des États-Unis, de l'attitude du gouvernement face à cet accord et tout spécialement s'il est en réalité disposé à écarter ces mesures de sauvegarde.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Comme je viens de le dire au chef de l'opposition, il est possible que nous soyons en mesure, lundi prochain, d'informer le président des États-Unis de l'attitude du Canada dans ces négociations. Il ne m'est pas possible de le faire aujourd'hui. Le ministre de l'Industrie et du Commerce et moi-même avons déjà dit que l'Accord sur l'automobile avait fait, depuis plusieurs mois, l'objet de discussions, avant même les mesures économiques que le président Nixon a prises en août dernier, et qu'il était toujours possible, bien sûr, que l'une ou l'autre partie dénonce cet Accord et le rende caduc. C'est pourquoi nous avons toujours essayé, dans nos discussions, de faire en sorte que non seulement le Canada obtienne les meilleures conditions possibles, mais que ces conditions soient également acceptables par les États-Unis.

LES PROCHAINS ENTRETIENS TRUDEAU-NIXON—LA QUESTION DE LA SURTAXE

M. David Lewis (York-Sud): Le premier ministre nous dirait-il s'il fera part à la Chambre, et, par conséquent aux Canadiens, de la prise de position du gouvernement en ce qui concerne les négociations relatives à l'Accord sur l'automobile? Puis-je lui demander également si des sondages qui, paraît-il ont été faits, il en a conclu que la répercussion de la surtaxe de 10 p. 100 rendait inutile toute tentative de négociation de sa part avec le président des États-Unis en vue de la supprimer, en ce qui concerne le Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Nous avons toujours affirmé que nous n'engagerions pas de négociations en vue de la suppression de la surtaxe de 10 p. 100. Il s'agit d'une décision unilatérale de la part des États-Unis et nous ne négocierons d'aucune façon avec ce pays et n'abandonnerons aucune des choses qui nous semblent dans l'intérêt du Canada en retour du retrait, par les États-Unis, de leur mesure unilatérale. Quant à l'Accord sur l'automobile, il a été mis à l'étude, je le répète, il y a déjà plusieurs mois, bien avant l'établissement des mesures du mois d'août et les deux sujets n'ont aucun rapport entre eux.

LES PROCHAINS ENTRETIENS TRUDEAU-NIXON—LE RAPPORT GRAY ET L'ORGANISME DE CONTRÔLE

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Le premier ministre peut-il nous assurer qu'au cours de ses entretiens avec le président des États-Unis, le rapport Gray, qui a fait l'objet de fuites, ne sera pas approuvé par le président avant de l'être par le Parlement du Canada?

M. l'Orateur: Le député peut poser une question supplémentaire.

M. Nowlan: Étant donné que le premier ministre n'a pas daigné répondre à ma première question, pourtant logique et sérieuse, peut-il assurer à la Chambre et au pays que le mécanisme de surveillance dont il est question dans le rapport Gray, ce ne sera pas la Maison Blanche des États-Unis?

[M. Lewis.]

M. l'Orateur: J'accorde à nouveau la parole au député d'York-Sud pour une question supplémentaire.

LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE QUANT À L'EMPRISE ÉTRANGÈRE ET LES PROCHAINS ENTRETIENS TRUDEAU-NIXON

M. David Lewis (York-Sud): Je voudrais demander au premier ministre, pour éviter tout malentendu, si nous pouvons compter que lui-même ou un membre du cabinet annoncera la politique ministérielle sur l'emprise étrangère, le triage ou les divers éléments qu'implique cette politique, avant la rencontre avec le président des États-Unis, et donc avant que le premier ministre discute avec lui de cette politique, car, en réponse à une question posée il y a quelques jours, le premier ministre a dit que le sujet pourrait être débattu avec le président. J'aimerais donc savoir si nous aurons des indications avant cette rencontre.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): En traitant de la question, il y a quelques jours, j'ai dit que le gouvernement avait l'intention d'annoncer sa politique et, en même temps, de publier une documentation fournissant les faits et une analyse. J'ai dit que c'était pour des raisons pratiques: traduction, impression, correction d'épreuves, etc. Je l'avais annoncé avant même de savoir que j'allais rencontrer le président lundi prochain, et nous avons essayé de procéder aussi rapidement que possible. Le cabinet est au courant de l'attitude du gouvernement. Nous informerons le pays aussitôt que possible, dans les circonstances que j'ai signalées à la Chambre il y a quelques semaines.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA SURTAXE AMÉRICAINE ET LES DISPOSITIONS DE SAUVEGARDE DE L'ACCORD SUR LA PRODUCTION AUTOMOBILE

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. Le gouvernement du Canada a-t-il reçu de celui des États-Unis l'assurance que la surtaxe de 10 p. 100 s'appliquant à nos importations sera annulée si les deux principales sauvegardes que renferme le pacte sur l'automobile sont supprimées?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES PROCHAINS ENTRETIENS TRUDEAU-NIXON—L'ORDRE DU JOUR—LA QUESTION DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Vu les questions posées au premier ministre, je me demande, sans vouloir entrer dans les détails, parce que je ne crois pas que le moment serait choisi, si le premier ministre ferait une courte déclaration avant d'aller voir le président pour nous mettre au courant des sujets qu'il a l'intention de discuter avec lui. C'est la première partie de ma question.